

Bulletin historique et archéologique de Vaucluse ["puis" et des départements limitrophes]...

Bulletin historique et archéologique de Vaucluse ["puis" et des départements limitrophes].... 1879-1885.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.



PREMIÈRE PARTIE

LES

ORIGINES DE L'ÉGLISE DE CARPENTRAS

CHAPITRE PREMIER

INCERTITUDES DES ORIGINES — PROPAGATION LENTE DU CHRISTIANISME
PENDANT LES DEUX PREMIERS SIÈCLES — ÉTUDE SUR L'APOSTOLAT
DE SAINT ANDÉOL.

L n'est pas possible de déterminer d'une manière précise l'époque de la fondation de l'Eglise de Carpentras. Tandis que les cités voisines, Avignon, Orange et Apt, peuvent nous nommer leurs apôtres et revendiquer la gloire d'avoir été évangélisées par sainte Marthe, saint Eutrope ou saint Auspice, dès le premier siècle de l'ère chrétienne, nous ne connaissons d'une manière certaine ni le premier apôtre de Carpentras, ni la série de ses premiers évêques. Il nous faut donc, dès le début, procéder d'abord par induction, puis à l'aide de rares documents, dont les uns sont contestés, peut-être contestables, et les autres ont le tort de se contredire réciproquement.

Mais avant d'entrer en matière on nous permettra de faire notre acte de foi, comme historien, à la thèse de l'apostolicité des Eglises des Gaules, et en particulier des Eglises de Provence. Nous n'avons certes pas la prétention de discuter à nouveau les arguments qui

depuis deux cents ans ont été émis en sens divers par les critiques et les historiens les plus éminents. Pour être moins vive qu'autrefois, la lutte n'est pas complètement terminée. Si l'école traditionnelle est justement fière des magnifiques travaux qui, depuis quarante ans, ont mis dans une pleine lumière les fondements sur lesquels s'appuie la croyance séculaire de nos Eglises (1) ; l'école grégorienne n'a pas encore désarmé, et si elle ne présente guère d'arguments neufs, réduite qu'elle est à rééditer pour la centième fois le même texte de Sul-pice-Sévère (2), les mêmes passages de Saint-Grégoire de Tours (3), en les assaisonnant de commentaires nouveaux, elle parvient à entretenir le doute dans certains esprits. (4)

(1) A la suite de l'immortel ouvrage de M. l'abbé Faillon : *Monuments inédits sur l'Apostolat de sainte Marie Magdeleine... en Provence*, 2 vol. in-4° 1848, complété par les savantes recherches de M. l'abbé Albanès, de Marseille : *Le couvent royal de St-Maximin*, qu'il nous suffise de citer : *Etude historique sur la première prédication de l'Evangile en France*, par M. le marquis de Bausset-Roquefort, in-8°, Lyon, 1862 ; *Dissertation sur les origines de la foi chrétienne dans les Gaules*, par l'abbé Corblet, dans la collection des Petits Bollandistes, Bar-le-Duc, 1874, tome XIV, 655 pages ; M. l'abbé Darras, dans *l'Histoire générale de l'Eglise ; les Eglises du monde romain, notamment celles des Gaules pendant les trois premiers siècles*, par le R. P. Dom Chamard, bénédictin, in-8°, IV, 439, Paris, Victor Palmé, 1877 ; *Essai sur les origines des Eglises des Gaules* par M. l'abbé Brémenson, du diocèse de Séez, in-12, 480 pages, Paris, Berche et Tralin 1879 ; *Dissertation sur l'apostolat de saint Martial et sur l'antiquité des Eglises de France* par M. l'abbé Arbelot, 1835, etc., etc.

(2) *Historia sacra*, lib. II, cap. 32.

(3) *Historia Francorum*, lib. I, cap. 28, 29.

(4) L'école grégorienne, qui parfois prend modestement le nom d'école *historique*, par opposition à l'école traditionnelle qu'elle affecte de qualifier de *légalitaire*, doit surtout son origine et sa notoriété au fameux docteur Launoy, qui a soutenu sa thèse dans deux ou trois de ses nombreux ouvrages. Son système fut loin de rallier, même de son temps, l'unanimité des savants, et, à la suite de Pierre de Marca, de Baronius, des deux Pagi,

Nous nous abstiendrons d'autant plus volontiers d'entamer ici une nouvelle édition de cette polémique fameuse, et même d'en faire mention autrement que dans une simple note, que le plus brillant défenseur de la thèse grégorienne à notre époque, Mgr Chevalier, plus sage en cela et mieux inspiré que la plupart de ses devanciers, accorde non seulement que plusieurs Eglises

de Mabillon, de Noël Alexandre, d'autres érudits de premier mérite soutinrent vigoureusement la thèse de l'apostolicité des églises des Gaules. Il faut avouer pourtant que le système inauguré par Launoy et qui renvoyait jusqu'au milieu du III^e siècle l'arrivée des principaux apôtres des Gaules fut accepté par le plus grand nombre comme une sorte d'axiome historique ; et, tandis que l'Eglise romaine, dans les leçons de la liturgie sacrée, conservait fidèlement nos traditions nationales, on vit la plupart des Eglises de France qui se donnèrent des liturgies particulières, abandonner plus ou moins complètement des traditions qui leur étaient si glorieuses.

On revient de nos jours, et à peu près unanimement, à la thèse traditionnelle. Néanmoins l'école grégorienne, ainsi nommée parce qu'elle prétend s'appuyer de l'autorité de Grégoire de Tours, n'a pas perdu tout crédit. Un de ses plus brillants défenseurs est M. l'abbé Chevalier, honoré aujourd'hui de la prélature romaine, clerc national du Sacré-Collège et secrétaire consistorial pour la France. Auteur d'un très grand nombre d'ouvrages ou de dissertations, la plupart sur des points d'histoire ou d'archéologie (le tableau analytique qui vient d'en être publié va jusqu'au n^o 231), Mgr Chevalier a soutenu la thèse grégorienne dans : *Les origines de l'Eglise de Tours d'après l'histoire, avec une étude générale sur l'évangélisation des Gaules et de nombreuses pièces justificatives*, tome XXI des *Mém. de la Soc. arch. de Touraine*, XII, 634 p. Tours 1871. Cet ouvrage a valu à son auteur une médaille d'or décernée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Les éloges qu'il a reçus de la part de M. Paulin Paris, de M. de Longpérier, membre de l'Institut et rapporteur du concours de 1871, et de M. G. Monod, directeur-adjoint à l'école des Hautes-Études de Paris (*Revue critique d'histoire et de littérature*, 10 août 1872) n'ont pas clos le débat, comme l'espérait M. G. Monod. Les savants travaux de Dom Piolin, *De l'école légendaire et de l'origine historique des Eglises des Gaules* (revue du monde catholique, tome XVI, p. 407-433 ; de Dom Chamard, de M. l'abbé Brémenson qui ont pris à tâche de réfuter *ex-professo* M. l'abbé Chevalier n'en sont pas moins sérieux, et après les avoir lus avec attention, on peut se dire avec autant de satisfaction que le protestant M. Monod, mais dans un tout autre sens : *Espérons que le débat sera clos.*

de l'ancienne *Province romaine*, aujourd'hui la *Provence*, ont été fondées dès le premier siècle, mais que d'autres sièges épiscopaux de la région circonvoisine, Lyon, Vienne, Viviers, Valence, etc., dateraient aussi de cette époque (1).

Cet aveu, qui met hors de cause nos traditions provençales, nous suffit ; et sans avoir besoin de recourir à la légende, la simple connaissance de l'histoire et de la manière dont procédaient les premiers apôtres des Gaules nous donne la certitude qu'au temps où la ville d'Avignon tressaillait à la prédication de sainte Marthe, où saint Ruf en était institué le premier évêque, où saint Eutrope fondait l'Eglise d'Orange, la ville de Carpentras, que l'historien Pline nous apprend avoir été le chef-lieu de la tribu cavare des Méminiens, qui obtint plus tard l'honneur d'être comptée parmi les villes latines, et où les Romains ont laissé d'impérissables monuments de leur passage, offrait déjà trop d'importance pour avoir été négligée par les premiers prédicateurs de l'Évangile dans nos contrées.

Sans donner à la tradition orale une créance absolue, nous ne devons pourtant pas la négliger complètement, quand elle concorde d'ailleurs avec les données certaines ou les inductions légitimes de l'histoire. A ce titre nous devons mentionner la vieille tradition de la petite ville de Pernes, d'après laquelle sainte Marthe, au cours de ses pérégrinations apostoliques, serait venue y prêcher l'Évangile. Il n'y aurait donc pas de présomption à supposer que la pieuse hôtesse de Jésus-Christ, celle à

(1) *Les origines de l'Eglise de Tours*. Introduction, page 28.

laquelle le Sauveur enseigna la doctrine de l'*unique nécessaire*, vint en faire part également à la cité gallo-romaine de *Carpentoracte*.

Il est donc probable que dès le premier siècle un noyau de chrétiens fut formé dans notre ville, grâce aux prédications et aux miracles des premiers apôtres de nos pays. Rien néanmoins, en l'absence de monuments écrits, ne nous autorise d'une manière formelle à faire dater de cette époque l'établissement d'un siège épiscopal. D'après ce que nous allons dire, il est même à croire, ou que les progrès de la religion nouvelle furent très-lents dans notre ville jusque vers la fin du II^e siècle ou le commencement du III^e, ou même que le grain de la bonne semence qui y avait été jeté, fut dans la suite étouffé pour des causes qui nous sont restées inconnues.

Le premier monument dans lequel nous trouvons quelques données sur les origines religieuses de notre pays est l'histoire de saint Andéol. Personne n'ignore combien le culte de ce saint martyr est populaire dans le Vivarais, dont il est considéré comme l'apôtre : mais les historiens des Eglises du Comtat ont jusqu'ici trop négligé, à notre avis, de profiter des lumières que l'on peut retirer, soit de l'étude attentive de ses actes, soit des données de la tradition touchant son apostolat dans nos pays. C'est ce qui nous engage à insister quelque peu sur un sujet trop intéressant pour qui veut se rendre compte des commencements et du progrès du christianisme.

Les actes anciens de la vie et du martyre de saint Andéol ont été publiés par François Bosquet, dans la seconde partie de ses histoires de l'Eglise de France.

Le jésuite Henschen, un des continuateurs de Bollandus, les a insérés, avec des notes et quelques variantes, tirées de divers manuscrits qu'il a eus entre les mains, dans le tome I^{er} des *Acta Sanctorum* du mois de mai, p. 35 à 40. Il est encore question de saint Andéol dans la dissertation qui précède les actes des saints Andoche, Thyrese et Félix, apôtres d'Autun, publiées par le Père Swyschen, un autre continuateur de Bollandus, au tome VI des *Acta Sanctorum* du mois de septembre, pages 663-677. Swyschen cite, d'après Chifflet, une légende fort ancienne de saint Bénigne, un des compagnons de saint Andoche et de saint Thyrese, écrite dans cette naïve prose rimée des premiers légendaires, et qui fait également mention de saint Andéol et de la mission qui lui fut donnée d'évangéliser Carpentras. Le savant hagiographe reconnaît lui-même que la légende doit être du huitième ou du neuvième siècle, et comme elle a été écrite d'après une vie plus ancienne, elle offre, malgré d'évidentes imperfections, une autorité déjà sérieuse. C'est en comparant cette légende avec les actes de saint Andéol et ceux des saints Andoche, Thyrese et Félix, que le bollandiste Swyschen parvient à établir, d'une manière sinon absolument certaine, du moins très plausible et très probable, la chronologie du saint apôtre du Vivarais et des fondateurs de l'Eglise éduenne.

Sans entrer dans des développements qui seraient étrangers à notre sujet, nous nous contenterons d'extraire de ces divers monuments ce qui nous touche de plus près. Nous suivrons d'abord la chronologie des Bollandistes qui a le mérite de s'appuyer sur les anciens documents connus, quitte à exposer ensuite les points

sur lesquels les traditions de l'Eglise du Vivarais et quelques traditions comtadines diffèrent de ces documents.

Andéol paraît avoir été originaire de l'Asie-Mineure et vraisemblablement de la ville de Smyrne ou de celle d'Ephèse. Dans l'une ou l'autre de ces deux villes si célèbres il fut instruit et baptisé par les disciples de l'évangéliste saint Jean, peut-être même par le grand saint Polycarpe. On sait que ces Eglises illustres de l'Asie-Mineure furent pendant longtemps une pépinière féconde d'apôtres et de martyrs, qui arrosèrent de leurs sueurs et de leur sang, non seulement l'Asie, mais encore jusqu'aux régions lointaines de la Gaule. C'est de là qu'étaient partis saint Pothin et saint Irénée pour porter la lumière de l'Évangile à la cité de *Lugdunum*, Lyon.

Les relations qui s'établirent entre l'Eglise naissante de Lyon et les Eglises de l'Asie-Mineure sont au nombre des monuments les plus touchants que nous a laissés l'antiquité. Il ne faut donc pas s'étonner si les premiers missionnaires, partis de Smyrne ou d'Ephèse, furent suivis, à intervalles plus ou moins réguliers, de nouveaux ouvriers évangéliques qui venaient remplacer ceux qui avaient succombé dans l'arène des martyrs.

C'est à une de ces missions qu'appartient saint Andéol. Ainsi que l'affirme l'auteur de ses actes et comme le reconnaît la vieille légende rimée de saint Bénigne, Andéol, qui était revêtu de l'ordre du sous-diaconat, fut adjoint à Bénigne et à Andoche, prêtres, et à Thyrese, diacre, par le vénérable pontife qui les envoya au secours de l'Eglise de Lyon, dévastée par la persécution (1).

(1) *Acta Sanctorum maii*, tom. I, pag. 37 ; — *Acta Sanctorum septembris*, tom. VI, pag. 672.

Ce qui est moins facile d'établir, c'est l'époque à laquelle on doit assigner la mission de saint Bénigne et de ses compagnons. Les actes des saints martyrs que nous possédons actuellement, s'il fallait les prendre au pied de la lettre, renferment des contradictions et des anachronismes tels, que force a été aux divers historiens qui ont dû s'en servir de les accommoder aux données certaines de l'histoire, plus souvent encore aux traditions et aux préjugés locaux. De là un *imbroglio* dont il n'est pas facile de sortir. Nous donnerons d'abord la version du bollandiste Swyschen ; nous exposerons ensuite l'opinion traditionnelle des Eglises de Viviers et d'Autun.

Suivant les Bollandistes, ce n'est pas à saint Polycarpe, le grand évêque martyr de Smyrne, qu'il faudrait attribuer la mission de saint Bénigne et de ses compagnons. Il est dit, en effet, dans leurs actes, que le glorieux évêque Irénée, ayant consommé son martyre à Lyon, apparut pendant la nuit à l'évêque de Smyrne, Polycarpe, l'avertissant d'envoyer de nouveaux ouvriers évangéliques pour prêcher l'Évangile aux villes des Gaules où il y avait encore peu de chrétiens (1). Dociles à l'avertissement du ciel, Bénigne et Andoche, prêtres, et Thyrese, diacre, s'embarquent pour leur lointaine mission, accompagnés jusqu'au port et bénis par le saint évêque. Une tempête les oblige à relâcher dans un port

(1) Il ne faudrait pas, sous prétexte de critique historique, rejeter trop facilement cette apparition miraculeuse de saint Irénée. Les Bollandistes, qui sont généralement assez sévères dans l'admission des faits surnaturels, n'y voient pas de difficulté, et nous lisons au livre des *Actes des apôtres* que c'est à la suite d'une apparition que saint Paul passa en Macédoine pour évangéliser cette province (Act. XVI, 9, 10).

de l'île de Corse où le sous-diacre Andéol les rejoint peu après, envoyé pour leur venir en aide par l'évêque de Smyrne à la suite d'une nouvelle apparition du martyr Irénée. Ainsi complétée, la petite troupe des ouvriers apostoliques arrive à Marseille et se dirige vers Lyon, où elle est reçue par le prêtre Zacharie, qui gouvernait cette église dévastée par la persécution depuis la mort de saint Irénée.

Les saints missionnaires ne firent à Lyon qu'un séjour assez court : ce n'était pas le terme assigné à leur apostolat. Après avoir passé quelque temps à s'édifier mutuellement dans la méditation de la parole de Dieu, ils invoquent le Seigneur dans la prière en lui demandant de diriger leurs pas. Un ange du ciel leur fait connaître qu'Andéol est appelé à évangéliser la ville de Carpentras (1).

Les saints missionnaires, sur le point de se séparer, adressent à Dieu cette touchante prière : « *Seigneur* » *Jésus-Christ*, disent-ils, *regardez vos serviteurs qui* « *sont en ce moment des voyageurs exilés, et, puisque* » *l'absence va les séparer selon le corps les uns des au-* « *tres, faites qu'ils restent unis devant vous en recueil-*

(1) Et dum ibidem morarentur, angelo Domini adveniente, visum est sanctis Fratribus ut B. Andeolum ad Carpentoractensem urbem prædicationis gratiâ destinarent. (Vita S. Andeoli, cap. I, 6, dans les *Acta Sanctorum maii*, tom. I, p. 37). — La légende rimée de saint Bénigne dit de son côté :

Hic Sancti forte sederant
Christi laudantes gratiam ;
Cum illos monet Angelus
Uti sacer Andeolus
Carpentoraci gentium
Mittatur ob remedium.

(*Acta Sanctorum septembris*, tom. VI, page 672).

« *lant des fruits abondants de justice.* » A ces mots, ils se donnent le baiser de paix ; Bénigne, Andoche et Thyrese se dirigent vers la ville d'Autun, assignée comme champ à leur apostolat, tandis qu'Andéol prend lui-même la route de Carpentras.

Tel est le résumé du premier chapitre des actes de saint Andéol. Les actes des saints Bénigne, Andoche et Thyrese offrent un récit à peu près semblable.

Ce récit offre une grosse difficulté qui saute tout d'abord aux yeux. Saint Polycarpe souffrit le martyre à Smyrne l'an de J.-C. 166, et saint Irénée fut mis à mort à Lyon, avec la plus grande partie de son peuple, le 28 juin de l'an 201 ou 202 : de là, on le comprend, l'impossibilité absolue qu'il ait pu, après sa mort, apparaître à saint Polycarpe, qui était mort trente-cinq ou trente-six ans avant lui.

Pour expliquer cette difficulté, le bollandiste Henschen suppose que saint Irénée aurait apparu, non à saint Polycarpe, mais à un de ses successeurs sur le siège de Smyrne ; Swyschen, au contraire, s'appuyant sur la vieille légende rimée de saint Bénigne, dont nous avons déjà parlé, et sur d'autres autorités sérieuses, soutient, non sans une grande apparence de raison, que nos saints missionnaires étaient attachées, non à l'Eglise de Smyrne, mais à l'Eglise d'Ephèse, qui n'en était pas très éloignée, et que l'évêque auquel apparut saint Irénée et qui les envoya en Occident n'est autre probablement que l'évêque Polycrate qui gouvernait, en effet, l'Eglise d'Ephèse en ce temps là, et qui est resté célèbre dans l'histoire ecclésiastique par ses démêlés avec le pape saint Victor dans la fameuse question de la Pâque (1).

(1) Eusèbe ; Hist. ecclés., livre V, ch. 24 ; — Rohrbacher, livre 27°.

Quoi qu'il en soit, d'après l'opinion des deux savants Bollandistes, s'appuyant sur les documents les plus anciens qui nous restent, la date de l'apostolat de saint Andéol et de ses compagnons devrait être fixée aux premières années du III^e siècle. On comprend, en effet, qu'à la suite des hécatombes effroyables de l'an 201 ou 202, pendant lesquelles le sang chrétien coula à flots dans les rues de Lyon, cette Eglise et les pays voisins eurent besoin de demander un nouveau renfort d'ouvriers évangéliques aux Eglises de l'Asie-Mineure, qui leur avait envoyé leurs premiers apôtres.

Ainsi ne pensent pas les historiens des Eglises de Viviers, Autun, Mâcon, Dijon et autres, qui, s'appuyant sur l'autorité du Martyrologe romain et d'autres documents non moins graves, devancent de quarante ans environ l'arrivée dans les Gaules de la troupe apostolique. D'après cette opinion, les saints Bénigne, Andoche et leurs compagnons seraient proprement disciples de saint Polycarpe et auraient été envoyés par lui à Lyon au plus tard vers l'an 165, à la suite d'une révélation qu'on ne spécifie pas davantage (1). D'autres pour rattacher directement au siège de Pierre la mission des apôtres d'Autun et de Dijon, soutiennent que les saints missionnaires, ayant suivi à Rome l'illustre évêque de Smyrne dans un voyage qu'il y fit vers l'an 158, auraient reçu leur mission du Pape saint Anicet lui-même; car, selon Innocent I^{er}, il est manifeste qu'aucune église des Gaules n'a été fondée que par des ouvriers envoyés par saint Pierre ou par ses successeurs (2). Ce point

(1) Petits Bollandistes, tom. V, pag. 167.

(2) Epist. ad Decentium.

d'histoire est certainement assez important relativement au sujet qui nous occupe ; car, si l'on admet ce dernier système, l'apostolat de saint Andéol dans les Gaules aura duré plus de quarante ans, ce qui lui aurait permis de prêcher l'Évangile, non seulement dans les plaines du Comtat, où la tradition veut qu'il ait passé, et les montagnes abruptes de l'Helvie, le Vivarais actuel, mais jusqu'en Franche-Comté.

La tradition du Comtat a gardé le souvenir du passage de saint Andéol et de ses prédications. Il existait autrefois à Mazan, avant la Révolution, au quartier dit de Saint-Andéol, une très ancienne chapelle dédiée à notre saint. Elle était bâtie sur une colline, au pied de laquelle on voyait des restes de monuments antiques. Une tradition immémoriale en ce pays veut que saint Andéol s'y soit arrêté pour l'évangéliser.

Un peu plus haut, non loin d'Orange, à Camaret, on trouve les mêmes traditions et les mêmes hommages. On assure même que l'apôtre de Jésus-Christ y fut battu de verges, et l'on montre encore le lieu où s'accomplit cette cruelle exécution. Saint Andéol possède dans cette paroisse un antique sanctuaire bâti par Louis-le-Débonnaire (1).

D'autres traditions, étendant encore davantage le champ qui aurait été ouvert à l'apostolat d'Andéol, veulent qu'il ait précédé ou accompagné dans leurs travaux d'évangélisation saint Ferréol et saint Ferrution, apôtres de Besançon et de la Franche-Comté actuelle, et saint Félix, fondateur de l'Église de Valence.

Il est bien difficile, sur la foi de traditions incertaines

(1) Petits Bollandistes, tome V, page 168.

ou de monuments contestables, de tracer l'itinéraire qu'a pu parcourir le saint sous-diacre, les documents les plus véridiques qui nous restent, les actes de sa vie et ceux de ses compagnons offrant par eux-mêmes assez de difficultés et ne mettant presque pas d'intervalle entre son départ de Lyon et son martyre.

Il nous semble néanmoins que, sans assigner à son séjour dans les Gaules cette longue durée de quarante ans, qui ne repose peut-être que sur une confusion de noms, un copiste maladroit ayant pu très-facilement prendre Polycrate pour Polycarpe (1), et à nous en tenir à la chronologie beaucoup plus vraisemblable des Bollandistes, on peut encore trouver le moyen de concilier l'histoire avec la tradition.

D'après ce système, saint Andéol et ses compagnons seraient arrivés dans les Gaules peu après le martyre de saint Irénée, c'est-à-dire dans le courant de l'année 202. Suivant l'opinion la mieux accréditée, notre saint fut mis à mort par ordre de l'empereur Septime-Sévère, au moment où ce prince traversait les Gaules pour se rendre dans la Grande-Bretagne, en l'an 208. Il reste donc une durée de six ans, pendant laquelle on peut parfaitement admettre qu'il a évangélisé les deux rives du Rhône, soit en particulier les pays actuellement connus sous le nom de Vivarais, Dauphiné et Comtat. Cette opinion est d'autant plus plausible que, saint Andéol n'étant ni évêque, ni prêtre, pas même diacre, mais seulement sous-diacre, et le sous-diaconat n'étant alors considéré que comme un ordre mineur, son rôle était

(1) Voir à ce sujet la très intéressante dissertation du bollandiste Swyschen dans les *Acta sanctorum septembris*, tome 6, pages 665-669.

moins celui d'un fondateur d'église que d'un simple catéchiste, préparant les voies à l'Évangile et devant les évêques ou les prêtres qui devaient baptiser les néophytes convertis par son enseignement, les affermir dans la foi et constituer régulièrement des communautés chrétiennes. Ainsi procèdent de nos jours encore dans les pays exposés aux persécutions des païens, comme la Chine ou la Corée, les catéchistes, qui sont comme les précurseurs des missionnaires, et dont le ministère moins apparent que le ministère de ceux-ci, présente, en temps de persécution, moins d'inconvénients. Mais, on le comprend, ce ministère demande beaucoup moins de temps que celui d'un fondateur à poste fixe ; il se peut donc très bien que dans l'espace de six ans, saint Andéol ait parcouru les pays qui s'honorent d'avoir été arrosés par ses sueurs apostoliques, la plupart de ces pays d'ailleurs ayant reçu soit auparavant soit en même temps la visite d'autres ouvriers de l'Évangile.

Quoi qu'il en soit et pour revenir au texte de ses actes, ce saint s'acheminait vers la ville de Carpentras (1), soit qu'il l'eût déjà visitée, soit qu'il s'y rendît pour la première fois, lorsque, arrivé sur les bords du Rhône, il monta sur une barque de marchands qui descendaient le cours du fleuve et aborda vers le soir avec eux en un lieu qu'on nommait Bergoïate, situé sur la rive gauche, vis-à-vis la ville actuelle du Bourg-Saint-Andéol (2). Le

(1) Sanctus vero Andeolus ad urbem Carpentoractensem festinans... usque ad Rhodanum fluvium pervenit.

(2) Les Petits Bollandistes, d'après les histoires locales, disent que la ville de Bergoïate était alors composée de deux agglomérations distinctes, nommées le haut ou le bas Bergoïate et situés sur l'une et l'autre rive du fleuve : le bas Bergoïate s'appelait aussi Gentibe ; c'est la ville actuelle du Bourg-St-Andéol.

bienheureux apôtre, qui voulait reprendre sa route dès le lendemain matin pour se rendre au terme de son voyage, passa la nuit à annoncer à ses hôtes la bonne nouvelle de l'Évangile. Ceux-ci en firent part à leurs voisins, et, le matin venu, une foule nombreuse, composée, non seulement des habitants de la ville, mais encore des populations voisines, se pressa pour écouter la parole du bienheureux prédicateur.

Or, en ce temps là, le César Sévère traversait le pays, se dirigeant avec ses troupes vers la ville de Valence (1). Ayant aperçu une grande foule de peuple qui écoutait avec attention un personnage discourant en public, il demande la cause de ce rassemblement extraordinaire. Terrible fut la colère du César quand il apprit que le personnage qui attirait ainsi l'attention et les sympathies du peuple n'était autre qu'un chrétien, propageant ouvertement la doctrine de Jésus-Christ et prêchant le jugement à venir des vivants et des morts. Il le fait amener sur le champ devant lui, et lui demande son nom, son pays et l'objet de la mission qu'il se donne : « Je viens de l'Orient, lui répond Andéol avec simplicité et douceur, j'ai été envoyé dans cette province avec mes maîtres et mes pères pour prêcher aux gentils la parole de Dieu et annoncer à ceux qui l'ignorent l'avènement de Jésus-Christ, notre Dieu et notre Seigneur. »

Touché peut-être par l'air de sainteté qui brillait sur le visage du confesseur de la foi, l'empereur essaie de le gagner par des promesses : « Crois-moi, lui dit-il, si tu veux sacrifier à nos dieux, je te ferai plus riche et

(1) Il s'agit ici de l'empereur Septime-Sévère, qui régna de 193 à 211.

« plus puissant qu'aucun de ces officiers qui m'entou-
« rent. » Le saint lui répondit : « Je suis venu en ce
« pays pour gagner non pas de l'or ou de l'argent, mais
« des âmes. N'est-il pas plus raisonnable d'adorer Celui
« qui a fait le ciel et la terre que des idoles muettes et
« sourdes, dont les adorateurs seront plongés dans les
« feux de l'enfer ? »

L'empereur, ne pouvant venir à bout de gagner le généreux confesseur par des promesses, eut recours aux tourments. Après avoir enduré courageusement divers supplices et les horreurs d'une sombre prison, où il fut honoré d'apparitions célestes, le martyr eut la tête partagée en forme de croix par une épée en bois très dur, comme celles dont se servaient les gladiateurs pour les jeux d'escrime. Son corps, jeté dans le fleuve, fut porté par les eaux sur la rive occidentale, où une pieuse dame, nommée Tullie, l'ensevelit avec honneur là où s'élève maintenant la ville qui porte le nom du saint martyr.

Telle fut la fin glorieuse de celui que nous pouvons regarder comme l'apôtre de notre ville, apôtre de fait ou tout au moins apôtre de désir.

Nous avons rapporté plus haut les traditions de quelques localités du Comtat et le culte dont saint Andéol a été l'objet à Mazan, aux portes de Carpentras. Nous trouvons une preuve plus précieuse encore des honneurs religieux qui lui ont été rendus dans notre église cathédrale. Parmi les très rares livres liturgiques de l'Eglise de Carpentras que le moyen âge nous a légués, il s'en trouve un à la bibliothèque d'Inguibert, écrit vers le milieu du quinzième siècle, dans le calendrier duquel la mémoire de saint Andéol martyr se trouve